



HEBDO



La 16e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité
Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023** au **10 décembre 2023**

<https://fondationdufootball.wiini.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale

COORDONNÉES

Siège social et adresse postale :
23, Rue Pied de Fond
B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX

Accueil :

Legé Annie
Mahaoudi Hakim
Poirault Jean-Luc
Laville Jean-Marc

Site officiel et E-mail :

<https://foot79.fff.fr>
district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi
08 h 00 - 16 h 00
(d'Avril à octobre)

08 h 00 - 17 h 00
(de novembre à mars)

RÉUNIONS MANIFESTATIONS

Week-end des 30 septembre - 01 octobre

- 4^{ème} tour de coupe de France
- 1^{er} tour de la coupe Saboureau
- 1^{er} tour de la coupe des réserves
- 2^{ème} tour de la coupe des Deux-Sèvres

Lundi 02 octobre 2023

- Réunion décentralisée à St Romans les Melle

Judi 05 octobre 2023

- Remise de dotations aux clubs (foot à l'école) au District

SOMMAIRE

Commissions Sportive - Litiges et Contentieux	P 02
Commission des terrains	P 06
Avis aux clubs	P 08
Tirages des coupes	P 12
Infos des clubs	P 18
Nos Partenaires	P 19



COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Procès verbal n°7 du 28 septembre 2023

Président : **M. BAUDOUIN Gilles**

Vice-Président : **M. ROUGER Alain**

Secrétaire : **M. GODET Jean-Pierre**

Membres : **MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky**

Excusé : **M. GODET Jean Marie**

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Les membres des commissions ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ★ M. BAUDOUIN Gilles – US Pexinoise
- ★ M. GODET Jean-Marie – RC Parthenay Viennay
- ★ M. GODET Jean-Pierre – FC Inter Bocage
- ★ M. GAUVIN Francis - FC Haut Val de Sèvre 94
- ★ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ★ M. PRUNIER Jacky – AM.S. Assais
- ★ M. ROUGER Alain – Av.S. Echiré St Gelais

Le procès-verbal n° 06 du 21 septembre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

WEEK-END DU 09/10 SEPTEMBRE 2023

Match n° 26344136 Niort St Florent (3) – Niort Souché (1) en D3 poule D

Arbitre : Mr. MORTREUIL Jérémy

Match arrêté à la 87ème minute de jeu sur le score de 1 à 2 en faveur de Niort Souché, à la suite d'un arrêt total de l'éclairage.

Reçu le rapport demandé au club de Niort St Florent.

Après étude des pièces versées au dossier

Rapport de l'Arbitre – mail du club de Niort Souché – mail de la mairie de Niort (Services des Sports) - mail du club de Niort St Florent.

Jugeant en premier ressort,

La Commission,

- Considérant que la rencontre en litige a été interrompue à la 87ème minute sur le score de 1 à 2 à la suite d'une coupure/panne d'éclairage,
- Considérant qu'aux termes de l'article 18 D des Règlements Généraux de la LFNA : « 2/ En cas de panne d'éclairage au-delà de 45 minutes, le club recevant, responsable de ses installations, doit apporter la preuve que la responsabilité de la panne ne lui incombe pas et qu'il a mis tout en œuvre pour assurer les réparations (présence technicien). En tout état de cause, la Commission compétente statuera sur ce dossier »,
- Considérant qu'il résulte de cette disposition, que le club recevant doit d'abord démontrer qu'il n'est pas à l'origine de la panne, soit par acte de malveillance, soit en raison d'une négligence,
- Considérant que le club recevant doit aussi rapporter la preuve qu'il a mis tous les moyens à sa disposition en action pour tenter de réparer le problème à l'origine de la panne et ainsi rétablir l'éclairage.
- Considérant que cette seconde exigence suppose, sans aller jusqu'à imposer la présence préventive et permanente d'un technicien électrique au moment du match, a minima que le club recevant contacte un professionnel compétent pour tenter de résoudre le problème, qu'il s'agisse d'un agent d'astreinte de la commune ou d'un employé d'une société spécialisée dans le domaine,
- Considérant, en l'espèce, qu'il apparaît que la panne d'éclairage dont a été victime l'ensemble des acteurs de la rencontre n'a pas permis à celle-ci de se dérouler jusqu'à son terme,
- Considérant qu'il est établi que la panne d'éclairage trouve sa source dans un problème technique qui ne peut être imputé au club de l'UA Niort St Florent.

COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

- Considérant, en revanche, que le club recevant n'a pas prévenu ni fait appel à l'astreinte éclairage de la ville de Niort.
- Considérant, en conséquence, qu'on peut raisonnablement estimer que le club l'UA Niort St Florent n'a pas tout mis en œuvre pour tenter de rétablir l'éclairage en temps et en heure, notamment en sollicitant l'intervention des services techniques (astreinte des services Municipaux), qui aurait pu tenter une réparation permettant à la rencontre de reprendre et d'aller à son terme,
- Considérant, dès lors, que le club l'UA Niort St Florent ne saurait, certes, être tenu pour responsable de la panne survenue, mais a failli toutefois à l'obligation de moyens qui lui incombait en ne faisant pas appel aux services Techniques « astreinte » de la ville de Niort.

Par ces motifs,

Donne match perdu à l'équipe de l'UA Niort St Florent (0-3) pour en attribuer le bénéfice à celle du SA Niort Souché (3 - 0).

Les frais « instruction d'un dossier » soit 34€, seront portés au débit du club de Niort St Florent.

WEEK-END DU 23/24 SEPTEMBRE 2023

FORFAITS

Amende de 32 €

Match n° 26382339 Niort St Florent UA (4) – Niort Pexinoise US (2) en seniors D5 poule G

- **Niort St Florent 1er Forfait**

Match n° 26374327 Pays de l'Ouin (3) - St Amand s/Sèvre (3) en seniors D5 poule A

- **St Amand 1er Forfait**

Amende de 21 €

Match n° 26851607 ChamoisChaurayEchiré (2) – Poitiers 3 Cités (1) en U16/U18 féminines A 11 Poule C

- **Poitiers 3 Cités 1er forfait**

Match n° 26742325 GJ Cerizay Interbocage (2) – Gati Foot (2) en U17 D2 Poule A

- **GJ Cerizay Interbocage 1er forfait.**

Match n° 26795595 Celles Verrines (2) – Vasléenne US (1) en U17 D2 Poule B

- **US Vasléenne 1er forfait.**

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 25 €

Pays Argentonnais : Match n° 26344454 Pays Argentonnais 3 – Coulonges Thouarsais 2 en D4/B

Le club de Pays Argentonnais est prié de transmettre la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais. Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).



COMMISSIONS

SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

DECLARATIONS TOURNOIS / PLATEAUX

Frais de déclaration Tournois / Plateaux 24 €

- Du club de Bessines Asptt : samedi 16 décembre 2023 – Tournoi Futsal U11

Tournois/Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

ARRETE MUNICIPAL

Reçu l'Arrêté Municipal de la Commune de : Le Vanneau-Irleau – Du 26 septembre au 30 novembre 2023

MODIFICATION

JOURNEE DU 1ER NOVEMBRE

Le match n° 26344144 St Martin les Melle 1 – Aiffres/Fors/Prahecq en D3 poule D est reprogrammé au mercredi 1er novembre 2023 à 15 h 00 sur le stade de St Martin les Melle (match qui avait été reporté pour cause de reprogrammation d'un match de Coupe de France) – **Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.**

Le match n° 26376108 ChatillonP/Portugais Parthenay 3 – St Sauveur 4 en D5 poule C se déroulera le mercredi 1er novembre 2023 à 15 h 00 sur le stade de Chatillon - **les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.**

COURRIERS

Du club des Comores FC : Demande pour engager une équipe en D5 :
Une Réponse sera apportée au club.

- Du club Sud Gâtine : concernant le match n° 26378202 Sud Gâtine 3 – Pays Néo Crèchois 3 en D5 poule F
Pris note – **La rencontre est reprogrammée au mercredi 1er novembre 2023 à 15 h 00 sur le stade de Verruyes – les clubs ont été avisés par la messagerie zimbra.**
- Des clubs d'Exireuil et Vasléenne : concernant le match n° 26377963 Vasléenne 3 – Exireuil 3 en D5 poule E
Pris note - **La rencontre est reprogrammée au mardi 31 octobre 2023 à 20 h 00 sur le stade de Vasles – les clubs ont été avisés par la messagerie zimbra.**

TIRAGE DES COUPES DEPARTEMENTALES

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux entérinent le tirage des Coupes Départementales
Deux-Sèvres / Saboureau / Réserves

Rencontres qui se dérouleront le week-end du 30 septembre / 1er octobre 2023

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN



COMMISSION DES TERRAINS

RESPONSABLES DE SECTEURS SAISON 2023/2024

RAPPEL DE LA PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'INTEMPERIES

- ★ Le District sera en mesure de traiter les arrêtés municipaux jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi. Les clubs et les officiels devront consulter leur agenda des rencontres et leurs désignations sur Footclub ou dans leur espace personnel, ce qui fera office d'informations officielles. Aucune communication téléphonique ne sera émise par le secrétariat du District.
- ★ Après la fermeture des bureaux le vendredi, en cas d'intempéries constatées (Arrêté Municipal etc...), vous devez contacter le responsable de votre secteur (voir liste ci-dessous), ce dernier est chargé de prévenir le club adverse ainsi que les arbitres désignés sur les rencontres.

Pour ce qui concerne les matchs de Coupes – Rappel de notre Règlement :

DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Terrains :

■ Art. 1

– Inversion de terrains

Championnat : Un match reporté pour la seconde fois pour des raisons climatiques (Arrêté Municipal) pourra être inversé, (uniquement sur la phase aller) et sous réserve que l'autre club puisse accueillir cette rencontre. En cas d'impossibilité, la rencontre sera jouée à une date ultérieure fixée par la commission compétente.

Coupes - Challenges : (Coupes des Deux-Sèvres, Saboureau, Coupe des Réserves) la rencontre est automatiquement inversée.

Merci de relayer cette information aux personnes concernées.



COMMISSION DES TERRAINS

SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-luc – Tel : 06.77.85.56.61

Aubinrorthais – Breuil Bernard – GJ CerizayInterbocage - CO Cerizay – Portugais Cerizay – InterBocage FC – GJ Pays Mauléonnais - Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – GJ EVSABB Nueillaubiers - Pays de L'Ouin – St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin

SECTEUR N° 2 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31

Brion –Louzy – Lutaizien Oiron - Mauzé Rigné – GJ Nord Est 79 – St Jean Missé –Thouars Foot – US Vergentonnaise - Vrère - Vrines

SECTEUR N° 3 : Mr. HERCE Ronan – Tel : 06.22.66.85.21

Coulonges Thouarsais – FayeNoirterre - Genneton – Pays Argentonnois – St Cerbouillé - St Varent Pierregeay

SECTEUR N° 4 : Mr. NOIRAUT Fabrice – Tel : 06.83.21.00.99

BoisméClessé - FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comores – GJ Cœur de Bocage - Mahorais Bressuire - Neuvy Bouin - St Sauveur – Terves

SECTEUR N° 5 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 09.60.13.64.98 ou 06.70.58.49.74

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Chatillon Pompaire – Chiché – Gati Foot – FC Du Thouet - L'Absielargeasse.Moutiers S/Chantemerle - Le Tallud – Plaine Gâtine – St Aubin le Cloud – St Martin du Fouilloux - GJ St Varaudaise - ThénézayFerrièreLa Peyratte

SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02

Beaulieu Breuil – Chanteloup Chapelle Courlay (FC 3C) - Clazay Bocage

SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73

Autize Fc - Avenir 79 – Buslaursthireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais – Les Gâtinaises - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay –Ste Ouenne - Viennay Gâtine

SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97

Augé Azay Le Brûlé – Exireuil – FomperronMénigoute – Sud Gatine – Pays Maixentais – Pays Néo Créchois - Vasléenne

SECTEUR N° 9 : Mr. LAMARQUE Dominique – Tel : 06.81.27.31.69

Aiffres/Fors/Prahecq - GJ Aiffres/Fors/Prahecq - Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguair – Niort Ste Pezenne – Vouillé

SECTEUR N° 10 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36

Aigondigné - Beauvoir S/Niort – Brûlain – Frontenay/St Symphorien – Marigny - Mauzé S/Mignon – Palludéen Fc – GJ Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte – Usseau

SECTEUR N° 11 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38

FC Boutonnais – GJ Boutonnais en Mellois - Celles Verrines – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - Périgné – St Martin les Melle - St Romans les Melle - Sauzéen - Rom - Val de Boutonne

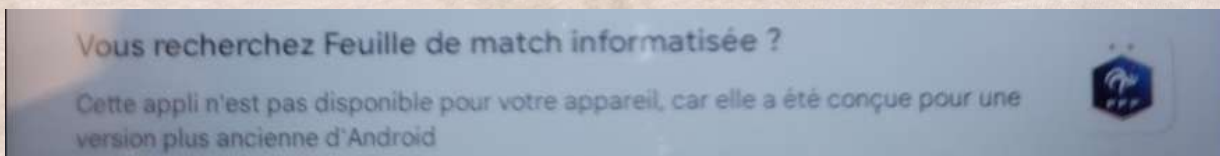
SECTEUR N° 12 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72

Exoudun – Haut Val de Sèvre – Pamproux – Ste Eanne

AVIS AUX CLUBS



Si votre club rencontre un souci pour installer l'application FMI sur des nouvelles tablettes ANDROID et que celle-ci n'est pas proposée dans le PlayStore, avec le message suivant :



Voici le process de contournement pour installer l'application FMI :

- Accéder aux « Paramètres » de la tablette



- Accéder aux « Applications »
- Paramètres Avancés
- Accès spécifiques
- Installation d'applis inconnues
- Chrome
- Autoriser cette source

Ensuite :

- Télécharger l'APK à cette adresse :

<https://d.apkpure.com/b/APK/com.umanis.cordova.feuillematch?version=latest>

Et l'application FMI est installée.

AVIS AUX CLUBS

COORDONNEES DES CLUBS

Il serait souhaitable que chaque club puisse être joignable en cas de besoin urgent.


C'est pourquoi nous vous demandons, en passant par Footclub, de mettre les coordonnées diffusables, d'au moins 2 membres de votre club.

Vous trouverez ci-dessous, la procédure à suivre pour effectuer cette opération.

PROCEDURE CONTACTS DES CLUBS VISIBLES SUR INTERNET


Afin de pouvoir être contacté par les autres clubs ou par le District (notamment en cas d'intempéries), chaque club doit mettre **au moins 2 personnes** où les **coordonnées** sont inscrites **diffusables**.


Ci-dessous la procédure à suivre dans Foot club MENU



- La liste des membres du club apparait après le clic sur « membres du club »
- Cliquer sur le nom de la personne qui souhaite voir ses coordonnées diffusables (obligatoire pour au moins 2 personnes du club)

Ses différentes coordonnées et notamment les possibilités de contact apparaissent





Au fur et à mesure que vous enregistrez les coordonnées de la personne, en bout de ligne vous avez la possibilité de mettre diffusable ou non. Si la personne est déjà enregistrée, il suffit juste de mettre « **diffusable** » en bout de ligne **puis valider** en bas à droite

Mettre obligatoirement **diffusables** sur 2 membres du club. Le numéro du **téléphone portable** est préférable, car la personne peut être jointe plus facilement et avec possibilité de laisser un message (notamment en cas de report de match si intempéries)

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition si nécessaire.

AVIS AUX CLUBS

CDOS

FORMATIONS EN OCTOBRE

Les formations sont ouvertes à tous les bénévoles de toutes les associations existantes ou en cours de création, qu'ils soient élus ou non dans leur association.

La participation de plusieurs bénévoles d'une même association peut permettre de mieux réinvestir les apports de chaque formation. N'hésitez donc pas à vous inscrire à plusieurs !

- Bénévole, je passe mon certificat de formation à la gestion associative ?

10 octobre en visio

- Midi-Visio > Déclaration des dons et rescrit fiscal

12 octobre en visio

- Nouvellement élu.e dans mon association. A quoi je m'engage !

17 octobre à Bressuire

- Présentation du logiciel BasiCompta

19 octobre à Thouars

- Cyber-sécurité, en quoi suis-je concerné ?

19 octobre à Niort



Votre contact

Catherine DONARIER est à votre disposition pour toute question :

CatherineDonarier@franceolympique.com

05 49 06 61 11

TIRAGES DES COUPES



COUPE DE FRANCE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE / DIMANCHE 1ER OCTOBRE

Tirage du 4^{eme} tour

BRION ST SECONDINES	VS	AVENIR 79 FC
NIORT ST LIGUAIRE	VS	BRESSUIRE FC
FC 30	VS	AUNIS AVENIR FC
L'AEU LA PALICE	VS	PAYS MELLOIS AS
ST SAUVEUR US 79	VS	RCPV
AVAILLES ENCHAT.	VS	CHAURAY FC
LA ROCHELLE PORTU.	VS	THOUARS FOOT 79
ST MARTIN LES MELLE	VS	POITIERS STADE FC
FRONTENAY ST SYM.	VS	DOMPIERRE 2S
ECHIRE ST GELAIS	VS	ANGOULÊME CFC
NEULLAUBIER SEC	VS	PERIGNY FC
SUD GATINE FC	VS	CHATELL. SO
ST VARENT PIERRE GEAY	VS	NEUVILLE CA
ETOILE MARITIME	VS	NIORT ST FLO. UA

Conception : Hakim MAHAUDI

TIRAGES DES COUPES



COUPE DE FRANCE
FÉMININE

ÉDITION
23
24

DIMANCHE
1ER OCTOBRE



VS



VS



VS



Conception : Hakim MAHAUDI

TIRAGES DES COUPES



COUPE
GAMBARDELLA
Tirage du 2^{ème} tour

Samedi 30 Septembre 2023

GATI FOOT vs MIGNÉ AUXANCES

ÉCHIRÉ ST GELAIS vs AIGREFEUILLE US

NAINTRÉ C.S. vs CHAMPDENIERS P.

MONCOUTANT S.A. vs LIGUGÉ

G.J. NUEILLAUBIERS vs THOUARS FOOT 79

GJ PAYS ROYANNAIS vs NIORT ST FLORENT

CHATELLERAULT SO vs BRESSUIRE FC

CHAURAY FC vs CHAMOIS NIORTAIS FC

Conception : Hakim MAHAUDI

TIRAGES DES COUPES



TIRAGE DU 2ÈME TOUR

Samedi 30 Septembre et Dimanche 1er Octobre

PAIZAY LE TORT	VS	NIORT ST LIGUAIRE (3)
CHATILLON POMPAIRE	VS	VERGENTONNAISE US
ASSAIS	VS	ST AMAND S/SEVRES
PALUDE EN FC	VS	HAUT VAL DE SEVRE FC
GENNETON	VS	CLAZAY BOCAGE
ST ROMANS LES MELLES	VS	ST EANNÉ FC
NIORT CLOU BOUCHET	VS	VOUILLETAIS STADE (2)
MONTR AVERS	VS	BREUIL BERNARD
CHENAY CHEY SEPVRET	VS	NIORT SOUCHE SA
INTERBOCAGE FC (2)	VS	BUSLAURS THIREUIL
FOMPERRON MENL.	VS	US CHAMP DENIERS P.
AMAILLOUX	VS	BRION PRES THOUET US
AUGE AZAY LE BRULE	VS	ST EOUENNE AS
PARTHENAY PORTUGAIS	VS	VOULMENTIN ST AUBIN
EXOUDUNAS	VS	CELLES-VERRINES (2)
LUTAZIEN OIRON	VS	BOISME GLESSÉ
AVENIR 79 FC (2)	VS	PERIGNE AS

Conception : Hakim MAHAUDI

TIRAGES DES COUPES



TIRAGE DU 1ER TOUR

Samedi 30 Septembre et Dimanche 1er Octobre

AIRVO ST JOUIN (2)	vs	COMORES FC (2)
MONCOUTANT SA (3)		ST SAUVEUR US (3)
BOUTONNAIS FC (2)		BEAUVOIRS/NIORT (2)
RCPV (3)		ST CERBOUILLE (2)
NIORT ST FLORENT (3)		FC AUTIZE (3)
PAYS MELLOIS AS (2)		PAYS MAIXENTAIS (2)
GATIFOOT (2)		BRULAINES (2)
PAYS NÉO-CRÉCHOIS (2)		FRONTENAY ST SYMP. (2)
VIENNAY GATINE FC		ST MARTIN DU FOUL FC
MARIGNY FC		LIMALONGES
ROMES		ES A.F.P. (2)
NEUVY BOUIN		CERIZAY PORTUGAIS (2)
SAUZEEN USA		SUD GATINE FC (2)
ST AUBIN LE CLOUD (2)		ST VARENT PIERREGEAY (2)
PAYS DEL'OUIN (2)		LE TALLU DEVEIL (3)
CERIZAY CO (3)		THOUET FC
MAUZES/MIGNON (2)		VAL DE BOUTONNE FOOT (2)
BEAULIEU BREUIL (2)		AUBIN RORTHAIS (2)
VRINES FC (2)		TERVES ESP (2)
VENISE VERTE FC (2)		CHAURAY FC (2)
PAYS THENEZEEN (2)		NUEILLAUBIERS FC (3)

Conception : Hakim MAHAUDI

TIRAGES DES COUPES



TIRAGE DU 1ER TOUR

Samedi 30 Septembre et Dimanche 1er Octobre

BOUTONNAIS FC (3)	VS	CELLES VERRINES (3)
VAL DE BOUTONNE (4)	VS	MAUZÉS/MIGNON (3)
FC3C (4)	VS	VOULMENTIN ST AUBIN (3)
ST CERBOUILLÉ (3)	VS	ST AUVEUR US (4)
PAYS MAIXENTAIS (3)	VS	SUD GATINE FC (3)
PAYS NÉO CRÉCHOIS (4)	VS	LEZAY US (3)
AIRVO ST JOUIN (3)	VS	VRINES FC (3)
PAYS ARGENTONNAIS (4)	VS	VRÈRE ST LÉGER (3)
NIORT ST FLORENT (4)	VS	LE TALLUD (4)
PAYS MELLOIS (3)	VS	VOUILLETAIS STADE (3)
ST AMAND S/SEVRES (3)	VS	FAYENOIR TERRE (2)
ST AUBIN LE CLOUD (3)	VS	MONCOUTANT SA (4)
ENT. CHATILL. / PART.P (3)	VS	GATI FOOT (4)
ES A.F.P. (4)	VS	BESSINES ASPTT (3)
CHICHÉ FC (3)	VS	ST VARENT PIER. (3)
AVENIR 79 FC (3)	VS	BUSLAURS THIREUIL (2)
AUBIN RORTHAISES (3)	VS	INTER BOGAGE FC (4)
AUTIZE FC (4)	VS	AUGÉ AZAY LB (2)
LOUZY ES (3)	VS	BEAULIEU BREUILLES (4)
VASLEENNE US (3)	VS	L'ABSIE LARGEASSE (3)

Conception : Hakim MAHAUDI

INFOS DES CLUBS

CONCOURS DE PÉTANQUE

SAMEDI 21 OCTOBRE 13H

AMATEURS DE PÉTANQUE, NE MANQUEZ PAS NOTRE
CONCOURS ! VENEZ DÉFIER VOS ADVERSAIRES ET
TENTEZ DE REMPORTEZ LE TITRE.



DE NOMBREUX LOTS
MIS EN JEU
Tous les participants seront
récompensés

ORGANISÉ PAR LE FCP



INSCRIPTION SUR PLACE AU STADE DE
SAINT HILAIRE LA PALUD
LA DOUBLETTE 12€

NOS PARTENAIRES

